

Année scolaire 2023-2024

Tarifs mensuels (de septembre à juin)

Statut : APPRENTISSAGE -frais annexes déduits sous réserve accord OPCO

y compris frais de restauration, hébergement (pour les internes)

Frais annexes déduits si accord prise en charge OPCO*

coût par année de formation (10 mois)

Scolarité gratuite

Classes	Apprenti(e) demi-pensionnaire	Apprenti(e) Interne	Apprenti(e) Externe
CAPA 1ère année <small>(coût par année de formation) - MA (Métiers Agriculture)</small>	37,76 €	117,95 €	cette possibilité n'existe pas
<i>12 semaines de formation au CFA / CAPA 1</i>			
CAPA 2ème année <small>(coût par année de formation) - MA & SAPVER</small>	40,86 €	127,70 €	cette possibilité n'existe pas
<i>13 semaines de formation au CFA / CAPA 2</i>			
Seconde BAC PRO (Agricole+TCV)	50,15 €	156,96 €	cette possibilité n'existe pas
<i>16 semaines de formation au CFA</i>			
1ère BAC PRO CGEA+TCV	61,16 €	192,05 €	0,00 €
<i>20 semaines de formation au CFA</i>			
Terminale BAC PRO CGEA+TCV	61,16 €	192,05 €	0,00 €
<i>20 semaines de formation au CFA</i>			
CAP Agent de Sécurité 1ère ou 2ème année <small>(coût par année de formation)</small>	37,76 €	117,95 €	cette possibilité n'existe pas
<i>12 semaines de formation au CFA</i>			
BP ATPS Agent Technique Prévention et Sécurité	37,76 €	117,95 €	0,00 €
<i>12 semaines de formation au CFA</i>			

Remarques :

A ces tarifs, il faut ajouter 15€ d'adhésion à l'association MFR/année de formation & 30€/internes pour les animations

Frais d'inscription = 25€

* Frais annexes : prise en charge OPCO = 3€/repas pris au CFA & 6€/nuitée.

Si l'OPCO ne participe pas aux frais de repas et hébergé (pour interne), les frais seront facturés en totalité

Règlement par prélèvement au 05 ou 12 du mois, de septembre à juin.